

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - N°2 - Avril 2002

La Picardie n'a pas le patronat qu'elle mérite !!!

Chefs d'entreprises picardes, ne suivez les conseils du MEDEF. Ou vous irez, comme eux, droit à la faillite ! Après le président régional des patrons picards, M. Bloquert, qui a laissé son entreprise Kindy en piètre état, voici les Fonderies de Wassigny, entreprise du patron du MEDEF Aisne et président de la CRCI picarde, en redressement judiciaire. Comment s'étonner après que notre région ne fasse pas preuve de dynamisme ? Ceux-là mêmes qui devraient donner l'impulsion pour la faire bouger font plus souvent la Une de l'actualité pour leurs ratés ou déboires entrepreneuriales que par leurs initiatives exemplaires ! Aussi, il faut arrêter de culpabiliser les Picards qui, par leur absence de qualification ou de culture, seraient responsables de leur malheur. En fait, si la Picardie s'enfonce dans la crise, elle le doit d'abord à l'incompétence de ses dirigeants, notamment économiques.

Le chiffre du mois

A la rentrée 2001-2002, les inscriptions en première année d'enseignement supérieur, comprenant les universités, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les sections de techniciens supérieurs (STS), ont diminué de 8% par rapport à la rentrée 2000-2001 en Picardie. Cette baisse est 2 fois plus importante qu'au plan national (-3,8%), faisant de la Picardie l'une des régions les plus touchées par ce phénomène. Il faut y voir une nouvelle conséquence de l'absence de perspectives sociales et économiques qu'offrent les pouvoirs politiques et économiques de notre région à la jeunesse.

Tourisme

Les professionnels manquent de dynamisme

En Picardie, l'activité touristique est en constante augmentation. Pour autant, ces résultats positifs masquent des insuffisances, dont le manque de dynamisme de ses professionnels.

Quelques exemples : le déficit important de places en auberges de jeunesse, en villages de vacances ou en gîtes, qui place la Picardie en queue des régions françaises, est observé d'année en année sans qu'on y remédie. Le Conseil régional cherche à promouvoir l'image de la Picardie sans se rendre compte que les produits touristiques régionaux font défaut. C'est en particulier le cas des capacités hôtelières, insuffisantes, qui obligent les clients des Tours Opérateurs à parcourir la région sans y loger et les congressistes d'Amiens à aller dormir loin lors des événements un peu exceptionnels. Comment s'étonner après que la durée de séjour de la clientèle étrangère, déjà faible, diminue encore d'année en année ?

Cette sous-capacité fait le bonheur des régions voisines qui profitent aussi du refus de la Picardie de miser sur le tourisme d'affaire, pourtant en plein développement. Il en est de même pour le tourisme social, ignoré par les professionnels peu enclins à accueillir une population pas assez fortunée à leur goût, mais qui pourrait offrir un peu d'évasion à des picards qui, plus qu'ailleurs, ne vont pas en vacances. Et le tourisme social recouvre aussi d'autres domaines, tel l'accueil des touristes handicapés, encore largement bannis de nos sites touristiques pour cause d'inaccessibilité.

Ce manque de dynamisme des professionnels du tourisme picard frise l'incompétence quand on s'intéresse à l'emploi et aux conditions de travail. Ainsi, le tourisme dans la région est un des rares secteurs à former des jeunes de qualité. Mais les pratiques de recrutements sont archaïques. Alors que la Côte d'Azur attire au prix fort les jeunes débutants sans expérience ni qualification, les patrons picards en sont à embaucher des BTS au prix des CAP et à exiger de leurs employés un travail indigne des écoles hôtelières. En quelques mois, des jeunes arrivent même à perdre le savoir-faire qu'ils avaient acquis lors de leur formation et ... vont faire reconnaître ailleurs les capacités !

Encore une fois, ce ne sont pas les contraintes du métier ou le manque de qualification qui expliquent la pénurie de main d'œuvre. C'est l'incapacité des professionnels picards à reconnaître, à travers les rémunérations et les conditions de travail offertes, la valeur de leurs employé(e)s. Une preuve de ce peu de considération est le refus de ces patrons de construire des logements collectifs pour les saisonniers, comme la loi le permet (moyennant aides) et l'exige la CGT, notamment sur la Côte picarde. Cela permettrait aux jeunes d'être mieux logés, mais aussi, de retrouver en un lieu pour échanger leurs expériences et ... revendiquer leurs droits !

Ainsi, cet état des lieux montre que le tourisme peut être un véritable enjeu de développement économique en Picardie à condition que les acteurs économiques assument leur rôle. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

**Les faits contraires au
discours**

Transport. Le secteur des transports manquerait de main d'œuvre au point que des chefs d'entreprise picards, dans l'Aisne notamment, ont choisi d'employer des chauffeurs portugais ou espagnols. Certes, ils vous avouent à demi mots que c'est pour mieux détourner la législation du travail française, en particulier en matière de normes de sécurité et de rémunérations. Mais ils insistent aussitôt sur le fait qu'ils « ne trouvent personne » pour travailler chez eux. A part que les faits les contredisent.

Ainsi, de nombreuses personnes en CIF (congé individuel de formation) sont volontaires pour être chauffeurs. Mais le financement de leur formation est souvent bloqué en raison ... de leurs difficultés à obtenir des engagements d'embauche des entreprises ! De même, les jeunes sont très attirés par la profession. Mais avant même d'être découragés par les difficiles conditions de travail, nombre d'entre eux doivent renoncer à cause de l'absence d'aides financières à la formation, pourtant coûteuse. Ni les pouvoirs publics, ni les professionnels ne soutiennent en effet ces bonnes volontés.

=====

Contrat Initiative Emploi (CIE).

Le CIE est une mesure, parmi d'autres, pour favoriser le retour à l'emploi. Les contrats sont signés avec les entreprises qui, en échange de l'emploi de chômeurs, perçoivent des aides. Mais, dans la majorité des cas, ces dernières préfèrent renvoyer la personne employée au bout de 2 ans, une fois la source d'aides épuisée, plutôt que de continuer à former et/ou à offrir un poste définitif à celui ou celle qui leur aura permis d'avoir un salarié à bon compte. Quitte à réembaucher un CIE pour le remplacer !

La recherche, parent pauvre du développement régional

Comme en bien d'autres domaines, la Picardie se caractérise par une sous-représentation des dépenses consacrées à la recherche et au développement (R&D). Ainsi, en 1999 et 2000, seul 1,1% du PIB régional (richesses créées dans la région) y est consacré (2,2% en moyenne nationale) et, en terme d'emploi, cela ne représente que 0,6 emploi (en équivalent temps plein) par actif occupé, soit deux fois moins qu'au plan national (1,3). On peut ajouter que les sommes investies dans cette activité de R&D sont, dans la région, 2,5 fois plus faibles que la moyenne française (1317 francs par habitant en Picardie contre 3186 francs). En résumé, la Picardie est encore absente d'un domaine pourtant stratégique pour l'économie.

L'une des raisons de ce retard est le déficit important de notre région en chercheurs appartenant au secteur public. Cela se retrouve dans les secteurs, y compris l'agroalimentaire que l'on présente pourtant souvent comme une activité porteuse de la région. Ainsi, l'INRA a du mal à maintenir ses effectifs en Picardie, victime des redéploiements des moyens vers les nouvelles priorités de la recherche agromique liées aux OGM ou à la vache « folle ». Dans ce cadre, s'occuper des betteraves ou du maïs n'est plus « porteur ». Mais il ne faudrait pas croire que le secteur privé se comporte mieux que l'Etat pour favoriser la R&D dans notre région.

Ainsi, pour masquer ces faiblesses de la recherche régionale, on a annoncé la création prochaine d'un centre national de recherche technologique (CNRT) pour les nouveaux débouchés agroalimentaires. Certains se sont empressés d'y voir un signe d'une nouvelle dynamique régionale pour la recherche et les transferts technologiques dans la région. Sauf que cette création conforte en fait le retard de la Picardie. En effet, alors que dans d'autres régions, on se tourne résolument vers l'avenir en créant des centres de recherche européens (en Aquitaine récemment), notre région n'a même pas son CNRT propre puisqu'il est à partager avec la Champagne-Ardenne ! De plus, quand on voit les « parrains » de ce CNRT - Bonduelle, Nestlé, SDA, Dayliger, etc. -, on s'aperçoit que ce centre est une occasion rêvée pour ces entreprises de profiter du service public de recherche pour éviter d'investir eux-mêmes dans ce domaine...

Ces faits montrent que, implantation d'aéroport ou pas, les multinationales de l'agroalimentaire ont déjà fait le choix de ne pas investir dans leur filière en Picardie. Dans ces conditions, il y a fort à parier que la Picardie demeurera encore longtemps dans les derniers rangs régionaux des dépenses de recherche, faisant ainsi le choix de voir partir un peu plus son élite intellectuelle.

Faibles créations d'emplois en Picardie en 2001

L'année 2001 a été marquée par un ralentissement des créations d'emplois en France. Il y en a eu 249000 selon les ASSÉDIC, soit moitié moins que le nombre enregistré en 2000 (526 000). Cela représente toutefois une augmentation totale de l'emploi pour 2001 de 1,6%. A noter que cet affaiblissement de l'emploi n'a rien à voir avec les conséquences des attentats aux Etats-Unis le 11 septembre dernier.

Une fois de plus, les résultats par région montrent que la Picardie est à la traîne. L'augmentation n'y a été que de 1,3%. Seules trois régions (Haute et Basse-Normandie et Ile-de-France) ont eu une croissance plus faible. Autrement dit, quand l'environnement économique est favorable, la Picardie n'en bénéficie que peu. En revanche, quand la conjoncture est défavorable, les conséquences y sont toujours plus fortement ressenties. Il n'y a qu'à voir l'écart grandissant entre le taux de chômage picard et celui observé au plan national.